

1 AU 8 DÉCEMBRE 2022

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DE LA VILLE DE PARIS



COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

CAP B

Selon les métiers, les personnels de catégorie B sont en position d'exécutants ou d'encadrants, elles et ils occupent des postes stratégiques. Confrontés à de plus en plus tâches, confrontés à des effectifs réels dégradés, ces agents remplacent de nombreux postes budgétaires vacants en se retrouvant à occuper plusieurs postes. Les personnels de Catégorie B sont contraints d'exercer leurs missions dans des conditions de plus en plus délabrées.

Ces conditions de travail sont le quotidien des fonctionnaires des corps de catégories B :

Animatrices et animateurs ; Assistants spécialisés d'enseignement artistique ; Assistants spécialisés des bibliothèques et des musées ; Auxiliaires de puériculture Chefs de service de police municipale ; Contrôleurs ; Educateurs des activités physiques et sportives ; Infirmières et infirmiers ; Mécaniciens en prothèse dentaire ; Personnels de maîtrise ; Personnels paramédicaux et médico-techniques ; Secrétaires administratifs ; Secrétaires médicaux et sociaux ; Techniciens de tranquillité publique et de surveillance ; Techniciens des services opérationnels ; Techniciens supérieurs.

Je vote la CGT

POUR DES REPRÉSENTANT-ES QUI CONTINUERONT À INTERVENIR POUR

- Faire valoir mes droits en cas de licenciement ou de refus de titularisation ;
- Me défendre en cas de menaces de sanctions disciplinaires ;
- Obtenir la révision de mon entretien disciplinaires ;
- Travailler en temps partiel si je le souhaite ;
- Rendre effectif mon droit à la formation ;
- Faire respecter mon droit aux congés ;
- Pour exiger tous les moyens nécessaires (paiement d'un forfait énergie, matériel informatique, siège ergonomique)... en cas de télétravail.



Du 1er au 8 décembre 2022,
CHAQUE VOIX COMPTE !

cgtvilledeparis.fr



La CGT s'engage à structurer des pôles CAP : experts de chaque métier, nouveaux et anciens élus, afin de travailler les dossiers et assister aux instances. Malgré les conséquences de Loi de la Transformation de la Fonction Publique (Loi Dussopt) sur les CAP, amenant à regrouper tous les corps d'une même catégorie, la CGT assurera la défense inconditionnelle de tous les agents.

Du 1^{er} au 8 décembre 2022, je vote pour la **liste CGT** à la CAP B

ALCAIX Naouel Auxiliaire de Puériculture | DFPE

POTARD Julien Technicien Service Opérationnel | DPE

BRAHIM Rabah Technicien Supérieur | DSP

SALMIER-VERZELLESI Valérie Secrétaire Adm. | CASVP

HABIB Najah Auxiliaire de Puériculture | DFPE

DIALLO ABDOL Maîtrise | DVD

PALAIN-SAINT-AGATHE Nicole Auxiliaire de Puér. | DFPE

LOYER Isabelle Secrétaire Médico-Sociale | DSOL

DESVARIEUX Dominique Auxiliaire de Puériculture | DFPE

KURECK Laurence Secrétaire Médico-Sociale | DFPE

FILLION Céline Maîtrise | DPE

HERZOG Alexandre Responsable Educatif Ville | DASCO

JOB Éric Maîtrise | DPE

TAIBI Khedidja Secrétaire Administrative | DPE

PEIDA LESSUEUR Guenaëlle Maîtrise | DJS

BELAINE Rachid Educateur Activités Physiques Sportives | DJS

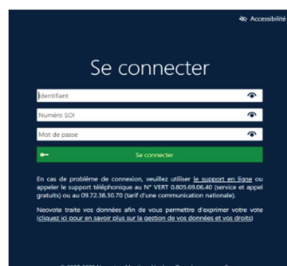


Vote électronique | 1^{er} au 8 décembre 2022

POUR FAIRE BOUGER LES CHOSES

COMMENT VOTER ?

Sur votre ordinateur | tablette | téléphone. Connectez-vous au site <https://paris.neovote.com> Saisissez votre identifiant personnel, votre numéro soi et votre mot de passe. Munissez-vous de votre fiche de paie.



Cliquez sur le bouton «Voter». Votez pour chaque scrutin en cliquant sur le bouton « A exprimer » correspondant. Cliquez sur le bulletin de vote CGT en respectant les règles de sélection indiquées sur la page de vote. Une fois votre vote CGT effectué, appuyez sur « Suite » en bas à droite de l'écran.



Effectuez vos autres votes CGT en cliquant sur le bouton « Votes suivants » ou sur le menu « Voter ». Vérifiez que vos votes ont été enregistrés et validez votre choix.

